ESSAI

N° 170.

SUR

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 7 août 1818, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR CHARLES-FRANÇOIS YVONNEAU, né à Oucques,

Département de Loir-et-Cher ;

Ex-Chirurgien aux armées ; Membre de la Société d'instruction médicale ; ancien Elève de l'École pratique ; Bachelier ès-lettres ;

Principiis obsta ; serò medicina paratur,
Cùm mala per longas invaluére moras.
OVID., *de Remed. amor.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1818.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMERIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU, *Président.*
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

MON MEILLEUR AMI.

A LA PLUS TENDRE

DES MÈRES.

Témoignage du plus profond respect et de la plus vive reconnaissance.

C. F. YVONNEAU.

ESSAI

SUR

LES MALADIES HÉRÉDITAIRES.

SECTION PREMIÈRE.

Histoire générale des Maladies héréditaires.

Quand on cherche à saisir les différences qui distinguent les maladies héréditaires des autres maladies, à connaître leur origine, à apprécier leur nature, la distinction des causes en efficientes et en prédisposantes, nous paraît de la plus grande importance pour parvenir à quelques résultats satisfaisans, à quelques notions positives sur ces connaissances. De toutes les subtilités qu'enfanta la scolastique sur cette matière, il ne nous est resté que cette division de laquelle on puisse tirer des avantages ; encore remonte-t-elle à la plus haute antiquité.

La distinction des maladies en *acquises* ou *accidentelles*, et en *innées* ou *héréditaires*, a été faite par tous les anciens. A chacune de ces divisions paraît se rapporter un des ordres de causes que nous avons indiqués. Ainsi les maladies accidentelles ont pour

causes principales les efficientes, qui sont, tous les corps au milieu desquels nous vivons : les héréditaires ont les prédisposantes, ou certain état organique inné ou acquis ; de manière que par la prédominance des causes, si elles étaient toujours justement appréciables, on pourrait distinguer à laquelle de ces divisions appartiendrait une maladie donnée.

Dans toutes les maladies, on admet ces deux ordres de causes ; mais la distinction ne cesse d'exister, en ce que, dans les accidentelles, les causes prédisposantes qu'on admet sont éphémères, tandis que dans les héréditaires elles sont continues : dans celle-ci, la faiblesse des causes efficientes indique l'imminence des prédisposantes ; dans celle-là, la presque nullité de ces dernières nécessite pour ainsi dire l'évidence des efficientes. Les causes prédisposantes caractérisent éminemment les maladies héréditaires.

L'opinion des auteurs a singulièrement varié sur la détermination des maladies qui jouissent du caractère d'hérédité. Leur nombre paraît avoir toujours été subordonné au raisonnement qu'on faisait pour les expliquer d'après les systèmes dominans. Ceux relatifs à la génération, qui avaient un rapport plus direct avec ces maladies, ont influé le plus sur cette variabilité. L'épigénèse, admise par tous les médecins de l'antiquité, et qui a subsisté jusque dans le siècle dernier, prêtant à leur explication, fut favorable à leur multiplication. Guidé par cette seule hypothèse, on en a admis un très-grand nombre. *Hippocrate* disait : *Cùm nempè genitura ab omnibus corporis partibus procedat, à sanis sana, à morbosis morbosa.* (de Aër. loc. et aq.)

Fernel, Stahl, Meara, cherchèrent, par des exemples et des raisonnemens, à montrer que la plus grande partie de nos maladies étaient héréditaires. Le docteur *Zettermann* (Diss., Jena, 1799) étendit cette propriété à presque toutes celles qui nous affligent : *Exceptis febribus acutis, omnes ferè morbos. . . heriditariâ dispositione ad liberos propagari multis observationibus confirmatum est.*

L'évolution au contraire, répandue dans le siècle dernier, restreignit

leur nombre au-delà de toute raison; car les maladies, loin d'être expliquées par elle, étaient un des argumens les plus forts contre sa valeur. On sait quelles furent les objections faites aux partisans de ce système : les monstres, la mutabilité des espèces, la ressemblance dans les familles, les maladies héréditaires, sont les armes les plus puissantes dont se servent encore les épigénistes contre eux. Ses défenseurs levèrent quelques-unes de ces objections, répondirent incomplètement à d'autres, et doutèrent de l'existence de celles qui leur résistaient; enfin, contre l'évidence, *Louis*, vers la fin du dernier siècle, nia tout-à-fait par des argumens, qui semblent d'abord assez forts, l'hérédité des affections morbides : mais, quand on les examine de près, on s'aperçoit bientôt qu'ils tiennent entièrement aux subtilités d'une logique spécieuse.

Malgré la difficulté qu'on éprouve de se rendre compte de la transmission de nos maladies, par le système de l'évolution, cependant nous croyons qu'il n'est pas impossible de les expliquer raisonnablement; car, on peut bien concevoir que le germe peut participer de la nature organique de l'être chez qui il se développe, et que le principe vivifiant peut, par la même raison, porter en lui des modifications propres à lui imprimer des dispositions organiques analogues à celles qui existent chez l'individu qui l'a fourni.

Mais abandonnons tous ces raisonnemens pour prendre une route où on est moins sujet à s'égarer. Cherchons à déterminer celles que l'observation a toujours données; et cependant, montrons les liées à une définition.

On appelle maladies héréditaires celles qui reconnaissent pour cause première, essentielle, un état de l'organisation qui dispose le corps à en être attaqué, état que les parens qui ont été sujets à ces maladies transmettent à leurs descendans.

Parmi les maladies auxquelles on reconnaît ce caractère il en est où on a observé constamment la transmission : les suivantes, qui nous occuperont plus spécialement, sont dans ce cas : les hémorrhagies, l'hémoptysie, l'apoplexie, les maladies organiques

du cœur, la goutte, le rhumatisme, les dartres, le scrophule, le rachitisme, la siphilis, la phthisie, l'hystérie, l'hypochondrie, la mélancolie, la manie, l'épilepsie, la paralysie, la pierre, la gravelle.

On regarde encore comme possédant assez communément cette propriété : les convulsions, la dentition difficile, l'asthme convulsif, l'hydropisie, le cancer, les vers intestinaux, certains vices des organes des sens.

Les auteurs sont remplis de descriptions de certaines affections qui ont été héréditaires pour des familles seulement : des obésités extraordinaires, des soifs continuelles, des odeurs, etc.

Quoique ayant des liaisons intimes et une nature très-approchante des maladies dont nous entreprenons de parler, les maladies ci-après doivent être exclues : toutes celles que la mère communique à l'enfant pendant la gestation, qui se développent spontanément pendant qu'il est dans son sein ; celles que la nourrice transmet à son nourrisson ; celles qui sont le produit d'une constitution faible, que les enfans apportent en naissant, quand les parens sont robustes et bien constitués ; le rachitisme, provenant de parens avancés en âge, ou qui, quoique jeunes, sont épuisés par des travaux ou des plaisirs ; le scorbut, qui est produit par les causes les plus légères, chez ceux dont les parens ont été minés par de longues maladies, ou des fièvres quartes ; l'épilepsie, qui se manifeste chez ceux d'une constitution frêle, et qui ont éprouvé un violent ébranlement nerveux dans le sein de la mère par des frayeurs : elles sont appelées *connées.*

Pour bien connaître ces maladies, il nous semble nécessaire d'admettre deux états, deux périodes, qui sont bien distincts et qui les caractérisent. Le premier est celui de *disposition organique ;* le second celui du *développement de la maladie.* Le premier est un état particulier de l'économie entière, ou seulement de quelques organes, durant lequel les fonctions s'exercent d'un telle manière, que, si l'individu vient à se trouver placé au milieu d'un ordre

déterminé de circonstances, il se produit aussitôt un état maladif. Le second est la maladie se développant et passant par toutes les phases des maladies accidentelles. Sans nous attacher exclusivement à un de ces états, nous nous proposons de traiter en temps et lieu plus particulièrement du premier. Nous ne nous arrêterons au dernier que lorsqu'il présentera quelque chose de particulier relativement à l'hérédité.

Causes efficientes. Parmi les six choses non-naturelles, les plus puissantes, et celles qui occasionnent le plus ordinairement les maladies, sont : les différentes températures, les variations de l'atmosphère, la diversité des lieux, leur situation, la manière de vivre. Ces causes les produisent seules ; elles doivent être regardées comme telles, tandis que les prédisposantes ne sont qu'un effet ; c'est leur action plus ou moins long-temps continuée qui amène les divers degrés des prédisposantes qui traversent les générations ; elles préexistent toujours. Les empiriques, dans leurs recherches, s'arrêtaient à la connaissance de celles qui produisent les maladies dans l'état de la plus parfaite santé, où on découvrait ordinairement l'effet nuisible, sans s'engager assez loin pour nécessiter le raisonnement, qu'ils bannissaient entièrement : ils les appelaient *évidentes.* Ce champ, dans lequel ils répugnaient presque d'entrer, était parcouru avec une subtilité extrême par les philosophes ; ils voulurent dégager la médecine de l'abus qu'on en faisait ; mais, en niant tous les avantages qu'on pouvait en obtenir pour la pratique, ne se sont-ils pas jetés dans un autre genre d'excès non moins nuisible? S'ils n'avaient pas dédaigné de porter leurs recherches plus loin, en suivant l'observation dans laquelle ils voulaient absolument se renfermer, ils n'auraient pas tardé à s'apercevoir qu'un plus grand nombre était saisissable, puisqu'elles sont produites presque toutes par les agens physiques au milieu desquels nous vivons. C'est dans ces causes seules qu'il faut chercher l'origine des maladies héréditaires.

Causes prédisposantes. Une expérience constante prouve que les mêmes choses n'affectent pas également toutes les personnes ; qu'il existe un état inhérent au corps qui le rend plus ou moins propre à contracter telle ou telle maladie, et qui paraît tenir au sexe, à l'âge, au tempérament : c'est ce qu'on appelle *causes prédisposantes.* Outre cet état commun à toutes les maladies, il en existe un autre qui est propre seulement aux maladies héréditaires, et qu'on appelle *disposition organique ;* il est d'une variété infinie dans ses degrés. Les idiosyncrasies, les constitutions diverses sont des signes qu'il produit à l'extérieur, par lesquels on peut l'apprécier ; il s'étend à toute l'économie, comme il paraît souvent se fixer sur un seul organe ; il croît avec les âges ; il diffère dans les sexes, se transmet dans leur union. Le jeu de nos fonctions n'étant pas toujours sensiblement dérangé, nous ne l'apprécions que comme cause de maladie ; il entre dans celui de santé, qu'il rend illimité, indéfinissable ; les moindres agens extérieurs qui lui sont transmis le rendent sensible : alors il produit des maladies qui se développent avec une étonnante facilité.

La nature étant une, cet état ne peut être que des degrés plus élevés du premier : tout ce qui sert à indiquer les causes prédisposantes doit servir à indiquer les dispositions organiques. Ainsi, dans le diagnostic à établir de ces dispositions, les tempéramens, les âges, les sexes, doivent servir avantageusement. Les empiriques prétendaient encore qu'il était superflu de chercher à le connaître, puisqu'il était très-obscur, et qu'on ne pouvait le concevoir que par des raisonnemens très-incertains.

Description générale.

Les maladies héréditaires ne proviennent point d'un virus qui se transmet par voie de génération, mais d'une certaine disposition organique que les enfans reçoivent de leurs parens, comme ils en tiennent la ressemblance physique.

Les maladies aiguës et chroniques peuvent prendre le caractère

d'hérédité ; mais ce sont particulièrement les chroniques qui sont le plus susceptibles de le revêtir.

La classe des névroses en fournit le plus grand nombre; vient ensuite celle des maladies organiques, puis des hémorrhagies.

Les maladies des différens âges paraissent les plus susceptibles d'être héréditaires, par la raison qu'elles ont une connexion plus intime avec la constitution, et qu'elles dépendent essentiellement d'une disposition intérieure. Ainsi, dans l'enfance, les systèmes nerveux, lymphatique, dermoïde, jouissant d'une grande activité, disposent à l'épilepsie, au scrophule, aux maladies cutanées ; dans l'adolescence, le système sanguin, devenu prédominant, les dispositions aux maladies de ce système éclatent : les hémorrhagies, l'hémoptysie, la phthisie. A cette époque encore, par un changement relatif à la génération, la manie, l'hystérie, se manifestent souvent ; dans l'âge viril, le système locomoteur, dans tout son développement, donne accès à la goutte, au rhumatisme ; dans la vieillesse enfin, les systèmes sanguin, artériel, veineux, disposent à l'apoplexie. Ce sont les enfans qui ressemblent le plus à leurs parens chez lesquels ces maladies s'observent le plus ordinairement.

Elles ne se développent que lorsque les organes qui doivent en être le siége principal sont parvenus à un certain degré d'activité et de perfection ; fréquemment elles cessent dès que cette activité diminue, et que la dégradation des organes commence.

Non-seulement les dispositions croissent avec les âges, mais encore elles croissent dans plusieurs individus qui se succèdent. Ceux qui existent sous leur influence peuvent savoir, parvenus à un degré d'accroissement assez grand, le terme précis où elles les conduiront : c'est toujours à une époque à peu près semblable à celle où la maladie s'est développée chez les parens qui l'ont transmise.

Le temps et les circonstances ayant amené successivement ces dispositions à un certain degré, après avoir passé par les générations, il arrive une époque où elles font explosion : la maladie se développe.

Il est nécessaire d'admettre un certain nombre de causes efficientes propres à en déterminer le développement, quoiqu'elles ne soient pas toujours appréciables.

Quelquefois le concours de ces circonstances efficientes manque ; alors la maladie ne se développe pas ; mais la disposition n'en existe pas moins, il ne lui a manqué que les causes propres à son développement : la preuve en est que les individus qui, hors de ces circonstances nécessaires, les transmettent à leurs descendans, se trouvant dans d'autres conditions que leurs parens, éprouvent le sort qui est attaché à chacune ; sujet d'étonnement pour des individus qui se croyaient exempts des maladies de leurs aïeux. On explique encore par là comment, dans des familles, quelques-uns peuvent en être préservés, tandis que les autres en sont atteints.

Ces dispositions organiques n'ont pas besoin d'avoir été transmises par des degrés successifs, par la génération, pour être transmissibles, et pour arriver au degré nécessaire à leur développement. Une de ces maladies arrivées accidentellement peut jouir de ce pouvoir affligeant de transmission : la phthisie en fournit souvent des exemples. Ainsi elle sera héréditaire pour l'enfant qui sera né, soit pendant son cours, soit même quelque temps avant son développement, lorsque la disposition organique existait déjà. C'est un autre moyen de se rendre raison pourquoi des enfans nés antérieurement à la maladie accidentelle des parens n'auront rien à craindre sous ce rapport.

Quelquefois cependant, par cette même raison, le concours de circonstances peut détruire des dispositions organiques transmises : ainsi on voit quelquefois qu'une maladie qui a pu être transmissible à une époque de la vie peut cesser de l'être à une autre. C'est encore un moyen d'expliquer pourquoi certains enfans, issus de mêmes parens, héritent de ces dispositions, tandis que d'autres en sont dispensés.

De semblables dispositions, en apparence, à une même maladie peuvent donner lieu au développement de maladies différentes. On

trouve dans la collection des thèses de *Haller* l'observation d'une mère scrophuleuse qui donna naissance à onze enfans rachitiques.

Non-seulement des dispositions à tant de maladies peuvent se transmettre, mais encore des complications diverses peuvent avoir lieu. Parmi ces complications, les suivantes sont les plus redoutables : celles de la siphilis avec le scrophule, du scrophule avec la phthisie.

Un grand nombre de maladies héréditaires se développe périodiquement, c'est-à-dire qu'elles se manifestent à des temps donnés plus ou moins réguliers. Ces retours tiennent à des circonstances qui ne sont pas toujours appréciables.

Quelques-unes, qui nous ont été transmises par nos pères dans les temps les plus reculés, paraissent continuellement s'affaiblir de manière à faire concevoir la possibilité de leur anéantissement. Dans ces dégradations successives, il en est qui paraissent avoir produit certains caractères, revêtu certaines formes qui les ont fait désigner comme des maladies particulières. Mais il paraît probable qu'elles ne sont que des degrés qui vont en s'affaiblissant continuellement : la teigne, les dartres, la siphilis, ne sont-elles pas des dégénérations de la lèpre ?

Diagnostic. Pour arriver à des connaissances capables d'éclairer dans le traitement de ces maladies, il faudrait d'abord être sûr de l'existence des dispositions, pouvoir en saisir les différens degrés : on pourrait par là opposer de bonne heure à ces principes héréditaires des moyens propres à empêcher leur accroissement, à les détruire. Mais, quoique ces degrés soient infinis, ils nous échappent le plus souvent; ces dispositions sont presque toujours inappréciables ; on ne peut les saisir, aucun signe extérieur n'étant sensible. Chez un individu qu'on soumet à notre observation, c'est seulement sur la connaissance de la maladie des parens que nous fondons toute notre certitude sur leur existence. Mais dans quel doute ne doit on pas être avec un tel moyen, si on considère que l union matrimoniale modifie de toutes les manières ces affec-

tions en les mitigeant, les combinant? En effet, de deux constitutions diverses, de deux dispositions différentes, que pouvons-nous conclure sur celle qui doit naître de leur union? Cherchons donc des moyens de découvrir par quelques signes extérieurs la présence de ces dispositions.

Nous avons vu que les causes prédisposantes n'étaient que des degrés des dispositions que nous cherchons à connaître; que leur nature était identique : le faible degré d'action des causes efficientes pour produire des effets dans ces dispositions, comparé avec celui nécessaire pour occasionner des dérangemens de même nature dans un individu qui en est exempt, pourra les déceler jusqu'à un certain point, en faire apprécier la force, puisque ce degré d'action est toujours en sens inverse de leur intensité.

Quand les maladies sont de celles qui se montrent à des âges un peu avancés, les tempéramens pourront fournir de grandes probabilités sur leur existence. Toutes ces maladies se rapportent aux tempéramens; chacune d'elles paraît le propre d'un d'eux; plusieurs ne peuvent exister avec quelques-uns. Par la connaissance de ces tempéramens on pourra donc acquérir, sur leurs dispositions, quelque certitude propre à en établir le diagnostic. La disposition organique aux hémorrhagies, à l'apoplexie, existe avec le tempérament sanguin; celle aux dartres, avec le bilieux; la disposition organique au scrophule, avec le lymphatique; celle à la mélancolie, à l'hypochondrie, à l'hystérie, à l'épilepsie, avec le nerveux.

Les tempéramens forment entre eux des combinaisons : à une des plus fréquentes, le sanguin avec le nerveux, se lie presque toujours l'existence de celle à la manie, à l'épilepsie, qui proviennent d'une congestion vers la tête, à la goutte, au rhumatisme.

On peut avoir des signes quelquefois assez certains par les constitutions ou habitudes, qui ne sont qu'une trop grande extension d'un système dominant, et que l'on regarde quelquefois comme

un état morbide ; elles paraissent souvent aussi n'être que des degrés imminens du développement d'une maladie héréditaire. La constitution des enfans, quoique variable, peut toujours en fournir de propres à assurer la présomption qu'on aura déjà de l'existence de celles qui le sont aux maladies de cet âge ; ce qu'on appelle *caractères généraux du scrophule* : une peau blanche, un teint fleuri, une tête volumineuse, un développement précoce des fonctions intellectuelles, les lèvres grosses, les ailes du nez gonflées, les glandes lymphatiques plus ou moins apparentes, susceptibles de s'engorger ; ces symptômes réunis démontrent avec trop d'évidence la disposition la plus prochaine au développement du scrophule ; mais séparés, ou moins abondamment rassemblés, ils pourront être des signes propres à faire apprécier des degrés plus éloignés. Il en sera de même pour toutes les autres constitutions observables dans cet âge.

La cachexie, la cacochymie, la pléthore, sont des constitutions qui précèdent souvent certaines maladies héréditaires près de leur développement ; mais, lorsqu'elles sont évidentes, on ne peut plus être en doute sur l'existence d'une disposition quelconque : elles ne peuvent donc servir aux connaissances que nous cherchons à acquérir.

Il n'en est pas de même de celle que l'on nomme *apoplectique ;* elle annonce non-seulement l'existence d'une disposition, mais, par des nuances successives, elle la montre croissante. Sa marche graduée est à saisir dans tous ces degrés, auxquels divers traitemens sont applicables pour prévenir les irruptions subites qui entraînent presque toujours la perte des malades.

Tout ce qu'on peut tirer de relatif à l'âge et au sexe ne peut jamais servir qu'à assurer des probabilités qu'on aura déjà acquises.

Stahl a dit : *Contingit ut eminentes aliqui graviores affectus hereditarii in liberis formaliter, ut loquuntur, erumpant quin priùs affines atque conspirantes aliqui affectus quasi præludant.* Il a

donné comme signes certains de l'existence des dispositions avant qu'elles se développent, les hémorrhoïdes qui surviennent à ceux qui doivent avoir la goutte, et les épistaxis, à ceux qui sont disposés à la phthisie. Les hémoptysies précèdent, quelquefois longtemps avant son développement, cette dernière maladie ; mais, quand elle est héréditaire, ce signe est de peu d'utilité : on devra déjà avoir des données assez certaines pour n'avoir aucun doute.

Prognostic. Hippocrate croyait que toutes ces maladies n'étaient point guérissables après la puberté. *Galien, Arétée,* partagèrent l'opinion du vieillard de Cos. Mais, malgré l'autorité de ce grand homme, on a reconnu que tous les âges avaient à espérer beaucoup de l'emploi des moyens particuliers à cette classe de maladie. On doit s'occuper aussi-bien, dans l'adolescence, du régime préservatif de celles qui appartiennent à l'âge viril et à la vieillesse, que de celui qu'on impose ordinairement dès la naissance pour prévenir celles qui se développent vers la puberté. On peut même admettre sans restriction cette conséquence de raisonnement que semble confirmer l'expérience, que, plus l'époque critique de l'apparition d'une de ces affections est éloignée de la naissance, plus il se présente d'espoir pour réussir à la détruire.

Presque toutes ces maladies, une fois développées, sont incurables.

SECTION II.

Traitemens divers à employer contre les Maladies héréditaires.

Contre le tableau désolant des maladies héréditaires, la médecine nous offre pour consolation des moyens particuliers à leur opposer ; elle se montre puissante dans leur traitement.

En quelque circonstance que le ministère du médecin soit réclamé dans ces maladies, une des trois indications ci-après est applicable à quelque cas que ce soit :

1.° Détruire les dispositions ;

2.° Empêcher leur développement ;

3.° Traiter les maladies lorsqu'elles sont développées.

Nous allons successivement décrire ces divers traitemens, en ayant soin de spécifier les indications particulières applicables à chaque circonstance, chaque âge, chaque degré des dispositions organiques, et chaque période des maladies développées.

§. I.er *Traitemens propres à détruire les dispositions.*

Pour détruire les dispositions organiques qui conduisent aux maladies héréditaires, trois moyens se présentent : 1.° relativement à l'individu, l'emploi sagement concerté des six choses non-naturelles ; 2.° relativement à l'espèce, l'union matrimoniale ; 3.° des traitemens diététiques médicamenteux, lorsque, par de certaines constitutions vicieuses, elles se manifestent au-dehors. Ces moyens sont applicables en général à toutes les époques de l'accroissement : nous spécifierons les modifications particulières susceptibles, dans certaines circonstances, d'offrir de grands avantages, pour atteindre plus sûrement le but qu'on doit se proposer.

1.° *Traitement relatif à l'individu.*

Dès qu'on aura lieu de croire que des dispositions à des affections héréditaires existent dans un individu, on le soumettra aussitôt à des influences propres à les corriger, et on évitera avec soin toutes celles qui pourraient favoriser leur existence.

En général toutes les dispositions organiques aux maladies héréditaires qui se lient au tempérament sanguin, qui d'ailleurs y est peu sujet, sont influencées désavantageusement par les températures trop basses et trop élevées, par un air trop vif et trop sec ; les climats tempérés, un sol ni trop bas ni trop élevé, doivent leur être opposé ; le plus grand soin doit être apporté aux personnes

de cette complexion dans l'emploi des choses nécessaires à la vie : on doit leur faire éviter les excès en tout genre, mais particulièrement ceux de la table, la mollesse, les passions, leur faire fuir partout les séductions d'une intempérance à laquelle ils sont naturellement poussés, et qui détruit souvent leur heureuse constitution.

Celles qui accompagnent le tempérament bilieux, qui paraît moins sujet encore que le précédent à ces sortes d'affections, doivent également être soustraits à l'influence d'un air trop vif et d'une température trop élevée ; les climats doivent être sous des zones tempérées, les expositions ni trop élevées ni trop basses ; on doit avoir un soin particulier de la peau, prévenir tout ce que les vêtemens pourraient avoir de trop irritant ; des bains, des lotions simples doivent être souvent mis en usage. Leurs alimens doivent être simples et peu excitans ; les liqueurs fortes seront proscrites ; les exercices violens, comme toutes les occasions qui peuvent exciter les passions, qui chez eux sont ordinairement très-violentes, doivent être soigneusement évités. Les sensations trop fortes, les passions tristes, les longs travaux de l'intelligence, l'ennui, sont les causes les plus redoutables et auxquelles il faudra chercher à les soustraire avec le plus grand soin.

Au tempérament lymphatique se lient des maladies qui paraissent toutes transmissibles, et qui sont toutes d'une lenteur désolante. Les individus doués de ce tempérament, qu'on soumet à des circonstances propres à détruire les dispositions organiques, doivent rigoureusement suivre, pour en obtenir quelque succès, le régime qu'on leur prescrira. Ils quitteront les pays froids et humides pour aller en habiter de chauds, où l'air soit habituellement sec et vif ; ils habiteront un appartement exposé au levant ou au midi ; leurs vêtemens devront être chauds et légers ; leur lit ne sera ni trop mou ni trop dur ; ils useront de bains froids, et non de bains domestiques ; des frictions sèches, pratiquées à la surface du corps, seront un moyen qu'ils devront quelquefois

mettre en usage ; les alimens dont ils useront, seront des viandes noires rôties, des légumes et des fruits sucrés et aromatiques, des assaisonnemens excitans, des boissons vineuses et aromatiques ; ils prendront de temps en temps de légers purgatifs ; ils se coucheront de bonne heure pour se lever du matin ; ils éviteront le travail prolongé du cabinet, et se livreront au travail du corps assez modérément : les affections de l'âme devront être évitées.

Le tempérament nerveux donne lieu lui seul à un plus grand nombre des maladies dont nous cherchons à détruire les sources que tous les autres ensemble. L'air au milieu duquel ils seront placés devra être très-pur, sa température plus froide que chaude ; les climats du nord, les expositions dans cette direction, un sol élevé, sont très-utiles ; les vêtemens ne doivent jamais varier ; les bains froids mis en usage sont quelquefois avantageux ; les alimens seront très nourrissans, tirés de l'un et de l'autre règne ; les assaisonnemens très-épicés sont nuisibles ; les boissons vineuses doivent être prises en petite quantité ; les liqueurs fortes, les infusions aromatiques seront entièrement proscrites, les veilles soigneusement défendues : les exercices du corps sont les moyens les plus propres à corriger les vices qui se développent si souvent chez les personnes qui sont douées de ce tempérament ; le repos est à fuir. Autant les travaux du corps sont avantageux, autant ceux de l'esprit sont nuisibles : il faudra donc les faire éviter le plus scrupuleusement possible.

Il n'est pas besoin de dire que, ces dispositions variant dans chaque tempérament composé, ces moyens varieront suivant les modifications qu'elles y auront éprouvées, et qui tiennent presque toujours aux systèmes prédominans qui les composent.

Comme l'enfant dans le sein de sa mère est susceptible de recevoir dans cet état des impressions qui sont très-propres à favoriser un développement de dispositions organiques, la mère qui le porte doit attirer l'attention du médecin. Celles qui accompagnent le tempérament nerveux sont le plus souvent influencées : on

doit donc diriger ses soins vers ces affections, et la soumettre aux influences propres à les corriger. Les lieux qu'elle habitera devront être à l'abri de grands bruits et de grands mouvemens : la campagne me paraît le lieu à conseiller pour habitation : là, le sommeil paisible, la tranquillité d'âme et de corps y sont le plus souvent goûtés. On conseillera donc de fuir les grandes villes, d'éviter les mouvemens trop grands, les exercices trop violens ; tout ce qui peut exciter les passions devra être prévenu avec le plus grand soin, car elles sont ordinairement la cause la plus fréquente de ces sortes de maladies.

L'enfant, immédiatement après sa naissance, est incapable de faire usage d'alimens solides ; il a besoin d'en prendre qui soient en rapport avec la faiblesse de ses organes. Il faut l'amener successivement à l'usage de ceux dont nous nous servons : l'allaitement lui est nécessaire ; on peut par là le soustraire à un très-grand nombre d'influences fâcheuses. De toute antiquité, l'influence de la nourrice sur l'enfant qu'elle allaite a été reconnue. On peut, pour ainsi dire, comme par la génération, changer de mauvaises dispositions, prévenir celles que ne cesse de lui transmettre à cette époque encore une mère malade. L'emploi d'une nourrice choisie dans des dispositions contraires à celles que nous présumons exister doit être conseillé. On ne doit jamais négliger ce moyen, surtout si c'est de la mère seule que l'enfant doit tenir ses dispositions organiques vicieuses ; c'est un moyen dont on doit attendre le plus heureux effet. Du reste, la nourrice sera soumise aux influences combinées qu'on oppose au tempérament propre au développement des dispositions que l'on veut détruire, sans cependant l'astreindre à ces règles établies, de manière qu'il puisse en résulter quelque chose de fâcheux pour sa santé.

Quand, par des circonstances particulières, on est obligé de se passer de nourrice, on y supplée ordinairement par une lactation artificielle : alors le choix du lait ne doit pas être indifférent. Les laits d'ânesse et de chèvre sont ceux qui approchent le plus de celui

de la femme; par conséquent ils devront être employés préférablement. Celui de chèvre est le plus actif; il cause des insomnies aux enfans qui en usent. On doit l'interdire à ceux qui sont trop irritables : mais il convient spécialement aux scrophuleux et à ceux dont le système lymphatique est dans un état d'inertie. On pourra encore lui donner, selon l'indication à remplir, des propriétés particulières, au moyen de l'espèce de fourrage dont on nourrira les animaux.

Les études et la profession doivent non-seulement différer de celles des parens, mais encore être choisies de manière à présenter des conditions propres à s'opposer au développement d'un vice héréditaire, reconnu ou supposé. Par le régime, l'éducation, l'habitude, les tempéramens peuvent être modifiés, peuvent être artificiellemen produits : que ne doit-on pas attendre de ces moyens pour en réformer quelques-uns seulement viciés !

2.° *Traitement relatif à l'espèce.*

Les sexes, dans leur union, transmettent aux êtres qu'ils doivent fournir pour les remplacer sur le théâtre du monde, leurs qualités, leurs défauts : ces qualités, par cette voie, tendent rarement à s'accroître, aucune force ne les dirigeant ; les défauts, au contraire, s'agrandissent, se diversifient. En effet, dès que quelques-uns d'entre eux ont, par une circonstance fatale, éprouvé une atteinte à leurs forces naturelles, ils cessent d'être en rapport convenable avec les agens extérieurs dont les actions se font continuellement sentir. Alors ces mêmes agens deviennent pour eux des destructeurs lents, par leur puissance, qui semble s'appesantir sur eux. Ces êtres ne peuvent plus assez résister ; leurs maux s'accroissent avec leur faiblesse ; ils se transmettent par la génération : le hasard aveugle dirigeant leur union, toutes sortes de combinaisons vicieuses peuvent avoir lieu : de là, les dégradations succes-

sives qu'ils éprouvent jusqu'à leur anéantissement. La vigueur, la force au contraire paraît elle chez eux, elle est bien transmissible, mais aucune puissance ne peut guère la porter à s'élever; les agens extérieurs trouvent en elle une résistance invincible à leur pouvoir, qu'elle maîtrise toujours. Il faut des circonstances presque surnaturelles pour faire faire quelques pas vers l'amélioration; il faut des combinaisons extraordinaires, appropriées, pour faire marcher dans cette voie. L'homme, par sa raison, possède cette puissance. A l'aide de l'observation il est parvenu à la conduire vers la perfection; il a raisonné aussi les causes qui les dégradent; il s'en est emparé, et a fait tourner tous ces moyens à son avantage. Les variations les plus multipliées qu'il obtient dans la dégradation est une preuve bien concluante de la facilité avec laquelle les êtres peuvent dégénérer. On sait quel est son pouvoir pour perfectionner, dégrader les végétaux, les animaux; sans cesse il s'occupe de rendre plus belles et meilleures les races qu'il a rendues domestiques. Après avoir remanié cent fois celles des chiens et des chevaux, il est parvenu à en obtenir d'aussi admirables par leur beauté, leur utilité, que de ridicules par leur bizarrerie. Par de nouvelles combinaisons opposées à celles-ci, il rappelle à sa volonté ces races dégénérées ou perfectionnées à leur premier état.

Il est étonnant que l'homme, d'ailleurs si ingénieux à rechercher partout des sources nouvelles de bonheur, trouvant par ce moyen la possibilité d'embellir et d'améliorer son espèce, n'en ait presque jamais fait usage; il est honteux que, trouvant dans ces mêmes moyens une puissance propre à servir de contrepoids aux maladies qu'il multiplie par ses débauches, il ne s'en soit pas servi pour en diminuer le nombre et l'intensité, chez ceux à qui il les transmet.

Il serait difficile et long de rendre les hommes beaux, bien faits, par un développement grand et proportionné du physique et du

moral, de les faire avancer vers un perfectionnement : mais ramener quelques familles d'êtres dégradés de leur ancienne constitution, les rapprocher de leur type primitif, me semble d'une incontestable facilité.

Dès les temps les plus reculés on a connu ce moyen comme propre à prévenir une dégénération trop prompte, à arrêter le cours de certaines affections. Le législateur du peuple de Dieu commanda le croisement des races en prohibant le mariage entre les parens ; mais les ministres d'une religion si sage imposent et éludent aveuglément ce précepte divin, de manière que les effets heureux que les hommes devaient en attendre sont presque toujours empêchés.

Une union assortie convenablement, avec connaissance de l'état organique des individus, est un moyen des plus sûrs pour anéantir des dispositions vicieuses, comme elle est la source la plus féconde pour produire de nouvelles difformités, lorsque le hasard fait rencontrer des vices susceptibles de se combiner. Tout le monde a sous les yeux la dégradation successive des races nègres par des alliances avec des races blanches. Les étrangers qui arrivent à la cour du grand-Mogol recherchent avec empressement les Cachemiriennes, qui sont belles femmes, afin d'avoir des enfans qui soient plus blancs que les Indiens, et qui puissent passer pour de vrais Mogols. On rapporte que parmi les Tartares, les Arabes, qui sont naturellement laids, on trouve des familles très différentes des autres par leur beauté, par leur taille, leur couleur : cette différence est attribuée avec raison aux femmes qui ont été achetées ou enlevées chez d'autres nations. La population des grandes villes paraît devoir son amélioration à son croisement avec les habitans des campagnes : sans cela les races citadines seraient bientôt anéanties, comme le prouvent beaucoup d'exemples. Tout le monde a vu, sans une longue suite de générations, des vices de conformation dispa-

raître dans des familles qui les avaient pour prérogatives, en s'alliant avec des personnes saines, bien faites : le goître et le crétinisme en ont souvent fourni des exemples.

Tout ce qui tient aux fonctions intellectuelles paraît moins transmissible, moins susceptible d'être corrigé par cette voie, parce que cette vie, pour ainsi dire, est développée et accrue par l'usage plus ou moins bien dirigé que nous en faisons. « Les animaux héritent d'un instinct qui ne passe pas : l'homme est dans une ignorance absolue au premier pas de la vie. » (Pascal.) Un physique fort (sans chercher à assortir des degrés divers d'intelligence), capable de résister aux travaux continuels que nécessitent leurs développemens, nous paraît bien loin d'être nuisible à son agrandissement. Nous pensons que ces facultés sont toujours plus susceptibles de prééminence dans des sujets forts que dans des faibles, quoique l'énergie relative du physique et du moral soit presque toujours en sens inverse. Nous devons, d'après une femme célèbre, à un de ces hasards le goût particulier, l'imagination vive et à la fois raisonnable que nous possédons exclusivement à toutes les autres nations, et dont l'antiquité n'a point d'exemple, à l'heureux mélange des peuples du nord, qui ont croisé nos races dans les invasions les plus reculées, et corrigé par leur constitution robuste et leur tempérament phlegmatique, le nôtre, trop irritable et trop impétueux, en joignant à cela l'influence toujours active du climat, qui favorise continuellement ce caractère.

Descartes disait que, si l'espèce humaine pouvait être perfectionnée, c'était dans la médecine qu'il faudrait en chercher les moyens. La puissance qu'elle déploie dans ces maladies qui menacent sourdement notre espèce, l'état de santé parfaite auquel elle peut ramener l'homme par ces moyens, ne réalise-t-il pas la présomption de ce philosophe ?

Indiquons les règles qui doivent diriger dans les conseils à

donner aux personnes qui en réclament. L'indication la plus générale est celle d'opposer à chaque disposition organique un tempérament qui exclut cette même disposition. C'est ainsi qu'on opposera à une disposition scrophuleuse qui tient éminemment au tempérament lymphatique, le tempérament bilieux, nerveux, sanguin, le bilioso-sanguin, etc.

L'âge auquel doivent se marier les personnes affectées n'est pas indifférent : en général, l'accroissement achevé, on choisira celui auquel la maladie est le plus loin de se développer. Le mariage contracté de bonne heure est avantageux aux personnes affectées d'hystérie, d'hypochondrie : l'âge adulte convient pour ceux qui ont à craindre quelques vices organiques particuliers que l'usage du coït pourrait exaspérer : la phthisie en fournit des exemples. Il en est d'autres chez qui il faut conseiller d'attendre un âge plus avancé, parce qu'à certaines époques quelques maladies héréditaires cessent d'être transmissibles : on peut opposer aussi comme moyen curatif les divers âges à certaines dispositions morbides.

Les tailles diverses peuvent trouver des occasions à être opposées avantageusement à certains cas.

On obtient de grands avantages en opposant les unes aux autres plusieurs de ces maladies : l'hystérie et l'épilepsie éprouvent une grande diminution chez les individus issus de parens ainsi unis ; au contraire, la rencontre de plusieurs d'entre elles est des plus redoutables ; ainsi l'alliance d'une personne disposée à la phthisie avec une autre affectée de scrophule est la plus affligeante pour les enfans qui doivent en naître. Il en est de si hideuses, il est des vices de conformation si essentiels, qu'ils interdisent absolument le mariage.

On aura d'autant plus de facilité à rapprocher des tempéramens opposés, que le goût les y porte naturellement : il est très-ordinaire de voir des hommes d'une grande taille rechercher de petites

femmes; des personnes maigres aimer celles d'un embonpoint fleuri; d'autres très-vives aimer le caractère phlegmatique. *Bernardin de Saint-Pierre* s'est appliqué à démontrer combien d'impressions délicieuses sont l'effet des contrastes. Qu'on ne voie donc pas d'inconvéniens insurmontables dans la contrariété que ces unions combinées pourraient apporter dans les goûts.

Le temps nécessaire à l'entière destruction de ces dispositions sera toujours en raison de leur intensité; il variera encore selon qu'on emploiera ce moyen seul, ou qu'on l'aidera des autres, soit en soustrayant l'individu aux causes qui l'avaient amené lentement, soit en les combattant par l'emploi des six choses non-naturelles et des médicamens. La succession de générations, nécessaire pour faire disparaître la couleur noire ou pour la produire, donnera une idée de la marche que suit la nature dans ses opérations : il faut absolument quatre générations pour faire disparaître entièrement cette couleur.

1.° D'un nègre et d'une femme blanche naît le mulâtre, demi-noir, demi-blanc;

2.° Du mulâtre et d'une femme blanche naît le quarteron basané à cheveux longs;

3.° Du quarteron et d'une femme blanche sort l'octavon;

4.° De l'octavon et d'une femme blanche naît un enfant parfaitement blanc. Il faut quatre filiations en sens inverse pour noircir un blanc.

Selon la sainte Écriture, l'iniquité ne s'efface qu'à la cinquième génération. (Exod.)

3.° *Traitement curatif médicamenteux diététique.*

Dès que les constitutions qui précèdent un grand nombre de ces maladies se manifesteront à l'extérieur, on s'attachera à les

combattre ; ce que l'on fera encore avec assez de succès, en coordonnant les moyens diététiques avec les thérapeutiques. Aussitôt que les premières apparences de l'état de pléthore sanguine se manifesteront, on les combattra par les évacuans, les saignées, l'abstinence des alimens animaux trop nourrissans.

De l'état de la peau on doit tirer presque toujours des indications à remplir pour détruire des dispositions aux maladies de cet organe : on évacuera de temps en temps les premières voies par des vomitifs, des purgatifs ; des bains souvent pris sont d'une grande utilité ; un régime rafraîchissant, particulièrement pendant les saisons dans lesquelles ces dispositions se manifestent.

Le plus ordinairement, vers la deuxième année, les enfans chez qui existe le vice scrophuleux voient se développer en eux une constitution qui ne fait plus que croître jusqu'à un âge où la nature lui livre un combat qui l'anéantit quelquefois, mais d'où elle sort encore très-souvent victorieuse : on doit s'opposer de toutes ses forces, par des moyens énergiques, à son développement, en la prenant dès son origine : ainsi les amers, les aromatiques, les spiritueux lui seront opposés sous toutes les formes ; un régime échauffant, nourrissant, sera également prescrit.

Il n'y a guère que l'emploi des six choses bien ordonnées qui puisse détruire les dispositions vicieuses qui amènent les maladies héréditaires propres au tempérament nerveux. Les bains froids doivent être souvent employés. Les antispasmodiques et autres moyens médicamenteux ne sont guère mis en usage que lorsque la maladie est développée.

L'usage des médicamens doit être toujours très-modéré chez les enfans du premier âge : cependant, à l'époque de la lactation, on en emploie quelquefois d'assez énergiques, et avec beaucoup de succès, particulièrement contre la siphilis, les dartres, les scrophules. *Desault* administrait très-avantageusement les mercuriaux unis aux amers. M. *Portal* emploie ce même traitement avec un égal succès.

Tous ces moyens ont des efficacités diverses ; et en général, le succès qu'on en obtiendra sera toujours relatif à l'emploi soutenu ou négligé, unique ou simultané qu'on en fera.

Si on ne fait qu'éloigner les causes qui ne cessent de produire ces dispositions, elles seront en stagnation.

Si on met à profit les moyens qui nous entourent, en les dirigeant et en les choisissant propres à les détruire, long-temps continués, ils peuvent seuls les anéantir.

Par l'union matrimoniale, on peut toujours obtenir, par une diminution graduelle dans les descendans, leur extinction complète. La phthisie peut être éteinte à la cinquième génération ; suivant M. *Baumes* même, dans le plus grand nombre des cas, avant ce temps.

Par la thérapeutique et la diététique, on peut encore détruire quelques-unes d'elles.

Si la médecine se montre si énergique contre ces affections qui tendent à anéantir notre espèce, quel succès plus complet ne doit-elle pas promettre en dirigeant à la fois tant de moyens puissans.

§. II. *Traitement propre à empêcher le développement.*

Quand il n'a pas été possible de détruire les dispositions héréditaires, soit parce qu'elles existaient à un degré trop élevé, soit parce qu'on n'a point eu recours d'assez bonne heure aux moyens nécessaires, il reste encore au médecin à tâcher de prévenir le développement de la maladie.

Les personnes qui sont disposées à l'hémoptysie, aux maladies du cœur, à l'épilepsie, par cause de congestions sanguines, devront en général éviter tout ce qui peut accélérer la circulation ; elles devront recourir aux bains de pied par intervalles, aux légers

purgatifs, avoir soin de suppléer, par des saignées générales ou locales, aux évacuations sanguines auxquelles elles sont sujettes ; un régime sera approprié de manière à s'opposer à l'augmentation de la masse du sang.

C'est en modifiant l'organisation entière que l'on parvient à prévenir les progrès des affections dartreuses, et toujours par le moyen du régime, qui doit être doux, humectant ; par l'usage de l'eau en boisson, et par les bains ; l'abstinence des liqueurs spiritueuses, des assaisonnemens trop épicés. Les vomitifs et les purgatifs, seront souvent utiles.

Chez les individus doués d'un tempérament lymphatique, qui marchent visiblement vers le développement du scrophule, il faut tout tenter, faire agir ensemble divers moyens : les amers, les aromatiques, un régime nourrissant le plus propre à relever l'action des vaisseaux lymphatiques, les bains aromatiques, ceux de mer, doivent sans cesse et tour à tour être employés.

C'est en évitant tout ce qui peut exalter les désirs, produire les passions, exciter les chagrins ; c'est en menant une vie sobre, en évitant un trop grand développement des fonctions intellectuelles que l'on parvient à prévenir la manie, la mélancolie ; le régime doit être doux, les boissons délayantes ; on aura soin de prévenir les congestions, lorsque les individus y seront sujets, en déterminant des évacuations sanguines. Les bains domestiques, les boissons délayantes et laxatives, l'exercice à l'air libre, sont les moyens à employer pour prévenir l'hypochondrie ; les bains de pieds, l'usage des amers combinés avec les antispasmodiques peuvent, en écartant par une éducation morale toutes les choses capables d'exciter les désirs de l'amour, prévenir l'hystérie.

§. III. *Traitement des Maladies développées.*

Les maladies héréditaires, une fois développées, réclament le même traitement que si elles étaient accidentelles. Aucune circonstance, dans leur marche, leurs périodes, ne nous paraît propre à être particularisée : nous nous abstiendrons par conséquent d'entrer dans aucun détail relatif à ce sujet.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Ed. Vander-Linden*).

I.

Epilepticis pueris, mutationes maximè ætatis, et regionum, et vitæ, liberationem faciunt. *Sect.* 2, *aph.* 45.

II.

Vere quidem insaniæ, melancholiæ, comitiales, sanguinis profusiones, anginæ, gravedines adolescentibus eveniunt. *Sect.* 3, *aph.* 20.

III.

Corporibus humidas carnes habentibus famem inducere oportet : fames enim siccat corpus. *Sect.* 4, *aph.* 8.

IV.

Tabes maximè fit ætatibus ab anno decimo-octavo usque ad trigesimum-quintum. *Sect.* 5, *aph.* 9.

V.

Insanientibus si varices aut hæmorrhoïdes supervenerint, insaniæ solutio fit. *Sect.* 6, *aph.* 21.